



DELIBERATION N° 157_DE 15042021

Compte administratif 2020

Le Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées Orientales,

Le quinze avril deux mille vingt et un à dix heures au CDG66, 35 bd de St Assiscle-Centre Del Mon – salle de conférence- 66000 PERPIGNAN, se sont réunis les membres du Conseil d'Administration, dûment convoqués le 2 avril 2021 sous la présidence de M. Robert GARRABE,

-Nombre d'administrateurs titulaires en exercice : 28

-Nombre de membres présents : 11

-Nombre de membres votants: 18

Membres titulaires du Conseil d'administration :

Présents :

Collège des communes affiliés

M. Robert GARRABE, Président

M.GOT Alain, M.NIFOSI Christian, M.PORTEIX Yves, M.OLIVE Robert, M. CALVET Guy, M. REMEDI Bernard

Collège des établissements affiliés

M. PUIG Louis

Collège spécifique des adhérents au socle commun (art 23 IV – loi 84-53 modifiée)

Représentants titulaires de la Ville de PERPIGNAN

Mme BACH Marie

Mme Danielle PUJOL (suppléante de M.DUSSAUBAT François)

Représentants titulaires de la communauté d'agglomération PERPIGNAN

M.RALLO François

Absents excusés :

M.PLA Raymond, M.PAILLES Roger, M.BILLES Jean-Paul, M.TAHOSES Antoine, M.CHAMBON Jean Louis, M.GARSAU Jacques, M.GALAN Bruno, M.THIBAUT Jean Jacques, M. LOPEZ Jean-Jacques, M. ROIG Fernand

Représentés ayant donné pouvoir

M.VILA Jean à M. Christian NIFOSI

Mme GARCIA-VIDAL Madeleine à M. Guy CALVET

M.PIQUET Philippe à M. Louis PUIG

M. SOLE Jean-Michel à M. François RALLO

Mme BEFARRA Damienne à M. Robert OLIVE

M. LACAPERE Rémi à M. Bernard REMEDI

Mme SADOURNY Marie-Pierre à M. Yves PORTEIX

Personnalités invitées :

M. Jean-Marie BIERME, Responsable du Centre des Finances Publiques Perpignan Municipale,

M. Franck FRANCERIES, Directeur du Centre de Gestion 66

Mme Stéphanie LEAL-BERNARD, Directeur adjoint

Les écritures constatées au cours de l'exercice 2020 s'établissent comme suit :

Fonctionnement :

| | |
|----------|----------------------|
| Recettes | 5 545 517.94 € |
| Dépenses | 5 483 073.45 € |
| | + 62 444.49 € |

Avec excédent de fonctionnement reporté N-1 + 759 059.14 €

Le résultat de fonctionnement est le suivant : + 821 503.63€

Investissement :

| | | | |
|----------|----------------------|-----|------------|
| Recettes | 1 533 260.54€ | RAR | 0.00€ |
| Dépenses | 1 648 541.87€ | RAR | 49 828.10€ |
| | - 115 281.33€ | | |

Avec excédent d'investissement reporté N-1 + 671 320.90 €

Le résultat d'investissement est le suivant : + 556 039.57€

Les résultats globaux de clôture 2020 sont :

| | REALISATIONS | Restes à réaliser (RAR) | Résultats cumulés |
|-----------------|----------------|-------------------------|-------------------|
| INVESTISSEMENT | + 556 039.57 | - 49 828.10 | + 506 211.47 |
| FONCTIONNEMENT | + 821 503.63 | 0.00 | + 821 503.63 |
| RESULTAT GLOBAL | + 1 377 543.20 | - 49 828.10 | + 1 327 715.10 |

Le Conseil d'Administration, statuant sur l'affectation du résultat cumulé de fonctionnement de l'exercice 2019

A l'unanimité,

- **ADOPTE** le compte administratif 2020
- **CONSTATE** qu'il y a des **RESTES à REALISER** en dépenses d'investissement à prendre en compte sur le BP 2021 : 49 828.10€
- **AFFECTE** le résultat comme suit
 - **821 503.63 €** en section de **fonctionnement** au 002
 - **556 039,57€** en section d'**investissement** au 001

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Fait à Perpignan, le 15 avril 2021

Le Président
Robert GARRABE



Le Président :

certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché au siège du CDG66

informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

- Transmis au représentant de l'Etat le 19-04-21

-Affiché/publié le 19-04-21

Accusé de réception en préfecture
06628600267-20210419-DE157-15042021-DE n.
Date de télétransmission : 19/04/2021
Date de réception préfecture : 19/04/2021